

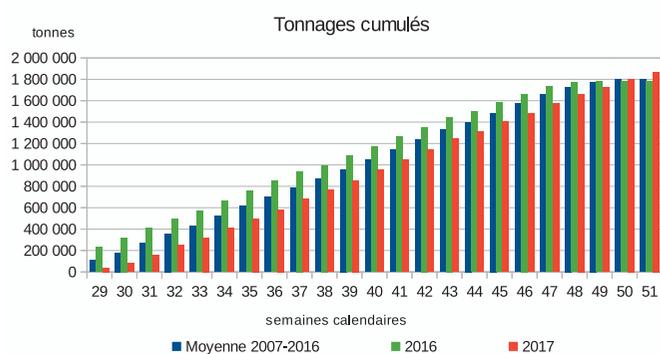
novembre - décembre 2017

Publication bimestrielle – n° 2

Philippe Simon, Directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de La Réunion et l'ensemble du personnel de la DAAF vous souhaitent une excellente année 2018

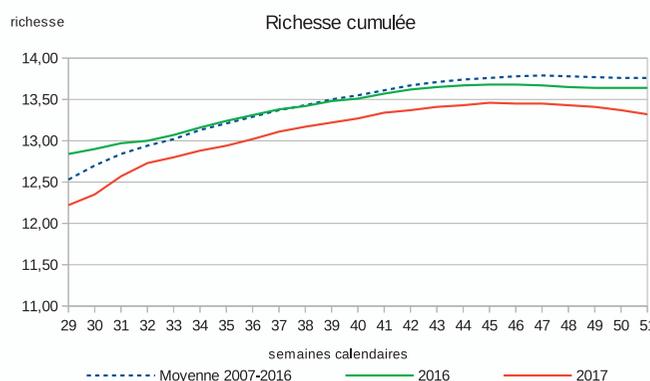
► **Campagne sucrière : 1,868 millions de tonnes de cannes broyées en 2017**

La campagne sucrière 2017 s'est achevée mardi 26 décembre : 1,868 millions de tonnes de cannes ont été broyées dans les deux usines de l'île, soit une hausse de près de 5 % par rapport à 2016.



Ce bon résultat cache une disparité en fonction du bassin de production : l'usine de Bois-Rouge a broyé plus d'un million de tonnes de canne, +10 % par rapport à la moyenne décennale, tandis que l'usine du Gol a broyé 858.000 tonnes, -3 % par rapport à la moyenne décennale.

La richesse moyenne cumulée sur cette campagne est quant à elle décevante : 13,32 contre 13,76 en moyenne entre 2007 et 2016. Là encore, le bassin de Bois-Rouge termine cette campagne avec une baisse limitée de 2 % de la richesse en sucre par rapport à la moyenne décennale, alors que la richesse du bassin du Gol enregistre une baisse de près de 4 %.



Cette campagne sucrière aura été particulière à plusieurs titres. En effet, les négociations pour la signature de l'avenant à la convention canne 2015-2021 ont décalé le démarrage de la coupe à mi-juillet ; elle s'est achevée exceptionnellement tard le 27 décembre, soit une dizaine de jours plus tard qu'une année habituelle.

Les planteurs bénéficient de la revalorisation minimale de 2,60 euros par tonne du prix d'achat de la tonne de canne par l'industriel actée dans cette convention, et éventuellement d'un complément de prix additionnel lié au cours du sucre.

Enfin, cette campagne est la première à s'achever depuis la suppression des quotas européens : la compensation financière de 28 millions d'euros a été versée par l'État à l'industriel dans les délais prévus.



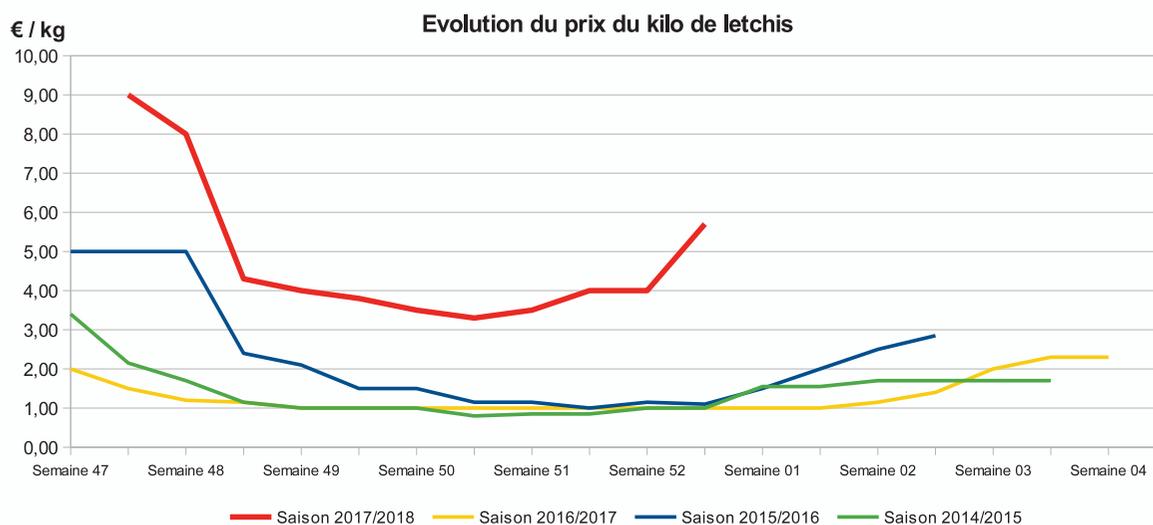
## ► Nouvelles des marchés : le letchi se fait rare, les prix s'envolent

La saison 2017/2018 s'annonce particulièrement mauvaise pour les producteurs de letchis. Une mission d'enquête conjointe DAAF / Chambre d'agriculture s'est rendue sur le terrain les 21 et 27 novembre 2017 dans l'est et le sud de l'île pour évaluer l'importance des pertes de récolte.

En fonction des zones de production, on estime que les volumes récoltés seront en baisse de 50 à 100 % par rapport à une année classique.

Les raisons invoquées pour expliquer cette chute de production sont la combinaison d'un phénomène d'alternance de production (2017 fait suite à une année 2016 très prolifique), et des conditions météorologiques peu favorables à la floraison des arbres cette année.

Les conditions ne sont pas réunies pour mettre en œuvre une procédure de reconnaissance de calamités agricoles (fond de secours) mais les producteurs ont obtenu des collectivités départementale et régionale une aide exceptionnelle.



Conséquence directe de la rareté de ce fruit de saison, les prix sont très élevés. Les relevés sur le marché de gros de Saint-Pierre montrent que le kilo de letchis s'est vendu en novembre et décembre trois à quatre fois plus cher que l'année dernière sur la même période.

## ► Volaille de chair : signature d'un protocole majeur pour donner des perspectives nouvelles à la filière

Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de La Réunion, a réuni l'ensemble des professionnels de la filière volaille de chair le mercredi 13 décembre 2017 pour signer un important protocole. L'objectif est de donner des perspectives aux acteurs de ce secteur économique important pour notre île en apportant des réponses aux difficultés susceptibles de menacer sa pérennité.

Les objectifs de ce protocole sont multiples :

► **Conforter la gouvernance et la solidarité interprofessionnelle au sein de la filière**, avec une action forte concernant l'amélioration de la planification des mises en places des productions au niveau des deux coopératives d'éleveurs afin de garantir un revenu agricole et ainsi la viabilité économique de toutes les exploitations agricoles ;



► **Bâtir et mettre en œuvre en 4 ans des plans stratégiques d'entreprises cohérents** qui optimiseront les outils actuels et qui mettront en place de nouveaux investissements. Ceux-ci permettront de poursuivre la modernisation des outils de production et de transformation, et ce, grâce à un important accompagnement financier des entreprises, de l'État, des collectivités (Département et Région) et de l'Europe (Fonds européens FEADER – POSEI);

► **Développer des actions immédiates portants sur le volet économique et sanitaire** afin de :

◇ s'adapter aux nouvelles exigences de consommation, en proposant plusieurs gammes de produits frais, transformés ou non. Il y aura aussi notamment une nouvelle gamme de produits congelés réunionnais de qualité supérieure, qui offrira une alternative aux importations de volailles congelées à bas coût (produits dits « de dégagement ») ;

◇ conquérir de nouveaux marchés dans lesquelles la production locale doit trouver sa place : marchés des collectivités liés à la commande publique pour que nos enfants puissent consommer davantage de volailles péi, marchés des cafés-hôtels-restaurants, voire aussi marché des grillers et des rôtisseries des week-ends ;

◇ maintenir un haut niveau de biosécurité des consommateurs en proposant des produits locaux frais, à l'hygiène irréprochable, contrôlé par les services vétérinaires de l'État depuis la production d'œufs, jusqu'à la vente de produits finis.



► **L'enquête sur les pratiques culturelles en culture de canne à sucre débute mi-janvier 2018**

De mi-janvier à fin avril 2018, quatre enquêteurs recrutés par le service de l'information statistique et économique de la DAAF prendront contact avec un échantillon d'une centaine d'exploitants agricoles afin de réaliser une enquête sur les pratiques culturelles en culture de canne à sucre.

Il s'agit d'une enquête complète qui portera sur l'ensemble de l'itinéraire technique des parcelles enquêtées : de la plantation à la récolte, en passant par la fertilisation, les traitements phytosanitaires, le matériel utilisé, et l'irrigation.

La valorisation des résultats de cette enquête permettra aux acteurs de la filière canne de mieux connaître les pratiques des planteurs.

Les données de cette étude devraient permettre d'affiner le conseil agricole et de nourrir les réflexions visant à améliorer les performances technico-économiques des exploitations.

La dernière enquête portant sur ce thème a eu lieu en 2014. Les conclusions ont fait l'objet d'une étude portant sur le désherbage de la canne à sucre à La Réunion.

Cette publication est disponible en téléchargement sur le site internet de la DAAF :

[http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Desherbage\\_Canne\\_Sucre\\_cle0e411c.pdf](http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Desherbage_Canne_Sucre_cle0e411c.pdf)

► **Ecophyto II à La Réunion**

Le plan Ecophyto, issu du Grenelle de l'environnement de 2008, a pour objectif de sécuriser et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Présenté le 26 octobre 2015, le plan Ecophyto II garde le cap avec 50 % de phytos utilisés en moins d'ici 2025.

La déclinaison régionale est co-pilotée par la DAAF et la DEAL, et animée par la chambre d'agriculture de La Réunion.

Les acteurs agricoles et des jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI) se sont fédérés pour la mise en œuvre d'un plan d'actions locales pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux de l'agriculture réunionnaise et aux attentes sociétales, notamment en termes de santé et d'offre alimentaire.



Pour faire évoluer les pratiques de protection des cultures en milieu tropical, les acteurs locaux ont ensemble construit, développé et transféré des techniques et systèmes de productions innovants plus économes en produits phytosanitaires.

Les résultats obtenus font référence pour les autres DOM et encouragent tous les partenaires réunionnais à persévérer dans cette voie.

Ainsi, depuis 2010 ont été mises en place des actions structurantes telles que le programme d'expérimentation sur les usages mineurs ( autorisations de mise le marché, biocontrôle, méthodes alternatives), les réseaux DEPHY (Démonstration, Expérimentation et Production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires),

les formations au certificat individuel « Certiphyto », les actions de promotion du plan régional et de l'agro-écologie (guides, vidéos, formations, conférences...) ou le réseau d'épidémiosurveillance (bulletin de santé du végétal).

Ces actions ont permis, d'une part, une prise de conscience de la nécessité de changer les pratiques phytosanitaires et d'autre part, d'amorcer une tendance à la baisse des ventes de produits phytosanitaires.

Le principal défi d'Ecophyto II demeure la valorisation et le déploiement auprès du plus grand nombre des connaissances, des techniques et des systèmes de cultures économes et performants qui ont pu faire leurs preuves.

L'organisation de journées d'échanges et l'emploi de ressources contextualisées (guides, vidéos, formations) permettront de sensibiliser les agriculteurs, les collectivités, les jardiniers amateurs et aussi les consommateurs.

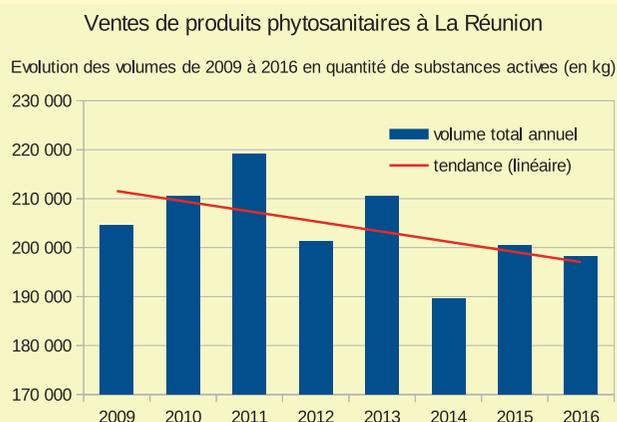
À La Réunion tous les moyens sont associés pour assurer ce continuum et un feed-back entre la recherche, le développement et le transfert (formations, « enseigner à produire autrement » et conseil).

Toutes les infos sur :

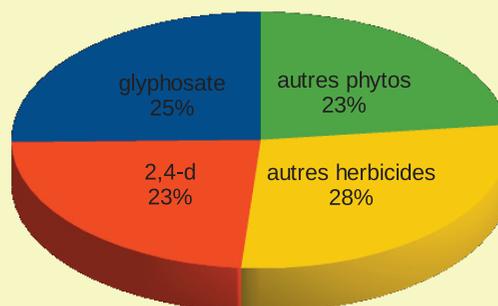
<http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/Le-Plan-Ecophyto-II>

### Zoom sur les ventes de produits phytosanitaires à La Réunion

A La Réunion, les ventes de produits phytopharmaceutiques exprimées en kg de QSA (Quantité de substances actives) sont orientées à la baisse entre 2009 et 2016 (tendance de l'ordre de -1% par an). Les ventes d'herbicides représentent 75 % des volumes dont un tiers de glyphosate et un tiers de 2,4-d essentiellement utilisés en canne à sucre (voir graphique). Si l'on observe peu de changements dans le top 10 des substances actives les plus vendues à La Réunion, on note une augmentation des produits de biocontrôle (8 % des ventes en 2016). Les objectifs de diminutions de 25 % d'ici 2020 et 50 % d'ici 2025 semblent difficiles à atteindre. Cependant, des résultats obtenus, notamment dans les réseaux DEPHY Fermes, montrent qu'ils sont techniquement réalisables.



Répartition des ventes de substances actives en 2016  
(Sources BNV-d, extraction DAAF de La Réunion, octobre 2017)



### En bref

Aides versées en décembre 2017 :

- solde ICHN 2017
- acompte ADMCA 2017
- acompte PAB 2017
- PPR 2017
- solde aide à la production de canne 2016 (CTICS – alimentation de la caisse de portage)

## Agreste : la statistique agricole

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Économique – Parc de la Providence – 97489 SAINT DENIS Cedex  
Tél. : 02 62 30 89 89 – Fax : 02 62 30 89 93



Les résultats sont accessibles sur internet <http://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/> <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

- Directeur de la publication : Philippe SIMON
- Rédacteur en chef : François LETOUBLON
- Rédacteurs : N. CAMBRONNE, C. LEPELIER, L. MAILLARY, M. KIENTZ
- Dépôt légal : à parution ■ ISBN : 2-11-090743-6
- © Agreste 2017